

MUNICIPALES : UN SCORVIPONTAIN INQUIET

Suite à des rumeurs évoquant le maintien dans la course pour le second tour des municipales des 3 prétendants à la succession du maire sortant, un scorvipontain me communique le papier qu'il a lui même adressé aux intéressés et que je vous livre in extenso.

Bonjour Alain
Bonjour Hervé
Bonjour Didier

Vos listes ont fait ressortir que 1049 électeurs se sont exprimés en votre faveur soit 333 de plus que ceux de la liste du maire sortant.

Il est clair qu'ils veulent voir un renouveau à Pont-Scorff.

Ne les décevez pas.

Faites passer la commune de l'autocratie à la démocratie.

Unissez-vous en privilégiant une liste.

Dans le cas contraire nous repartirons pour un nouveau mandat avec le même Maire qui au lieu de sortir par la petite porte dimanche soir ; se retirera dans 6 ans après avoir œuvré pour se trouver un remplaçant ; ***et ce sera reparti pour un tour.***

De mon côté, je me suis livré à un petit calcul concernant la répartition des sièges dans cette hypothèse du maintien des 3 listes et, en me basant sur les chiffres connus du premier tour. Sauf erreur, toujours possible du fait du changement des règles de répartition des sièges assez complexes, cela donnerait pour un quotient électoral (rapport des suffrages exprimés/sur les 11 sièges restant à pourvoir) $1765/11 = 160$:

M. NEVANNEN 17 sièges dont 12 acquis à la majorité relative

M. LE PRIOL 3 sièges

M. COZIC 2 sièges

M. LE GAL 1 siège

En cas d'erreur n'hésitez pas à activer le lien Commentaire de l'article ci-dessous.

En tout état de cause, l'hypothèse du maintien des 3 listes opposées à celle du maire sortant, avec des chiffres analogues à ceux du premier tour, permettrait à messieurs Le Priol, Cozic et Le Gal de siéger aux côtés de leur adversaire. Ce résultat les mettrait, d'une part, dans des situations embarrassantes dans les conseils et ne manquerait pas, d'autre part, d'agacer leur supporters qui pourraient les taxer de vouloir satisfaire avant tout leur égo au détriment de leur volonté réelle de changement au sein de la commune.

Dès demain nous en saurons un peu plus.....